

Centre vaudois d'aide à la jeunesse

Rapport d'activité 2023



Maison de l'enfance de la Vallée de la jeunesse	5
Centre de vie enfantine de Cour	7
Institution pour l'enfance de Marterey	9
L'AMIFA, Accueil en Mllieu FAmilial	11
Service d'aide à la scolarité	13
Jaiunprojet.ch	15
AccEnt	17
Tremplin vers la vie active	19
Services transversaux et informations financières	21
Composition du comité et de la direction du CVAJ	25
Comptes et bilan	27



2023 restera certainement comme une année charnière pour le CVAJ. Sur le plan de l'organisation tout d'abord. Après huit années de présidence, Gérard Dyens a passé le flambeau au soussigné tout en continuant à s'engager au sein du comité. Nous lui adressons tous nos remerciements pour son magnifique engagement ! De même, nous remercions chaleureusement Julie Buclin et Gwendoline Egger Rochat qui ont quitté cette équipe en fin d'année après plusieurs années d'investissement. Trois personnalités d'envergure rejoignent quant à elles le comité : Patricia de Meyer, Louis Staffoni et Blaise Longchamp, que nous nous réjouissons d'intégrer au sein du CVAJ.

Sur le plan opérationnel également : le renforcement de la direction générale, rendu possible grâce au soutien et à la confiance de nos mandants, se met en place et commence à porter ses fruits en termes de suivi RH et financier. Cette évolution était naturelle au vu de la taille du CVAJ, fort de ses quelques 280 collaboratrices et collaborateurs (sans compter les répétiteur-trice-s) et de son budget de plus de 22 millions de francs au total. Il convient aussi de signaler les changements au niveau des directions du SAS, d'AccEnt, de l'IPE de Marterey et de la Maison de l'enfance.

Pour faire face à ces nombreux défis, le CVAJ s'emploie à clarifier le cadre stratégique dans lequel il évolue. La vision, les missions et les objectifs de notre association sont en cours de (re)définition grâce à l'appui précieux du bureau Strategos, un chantier capital qui devrait aboutir à la mi-2024. Ce travail, mené en impliquant les responsables de nos services, nous permettra de préciser certains des fondements du CVAJ, p.ex. son rôle innovateur et d'incubation sociale ou encore son ambition en matière « d'aide à la jeunesse », élément figurant au cœur même de son appellation. Les réflexions n'épargneront pas les questions plus institutionnelles, comme l'importance du statut associatif ou encore le renforcement de la communication autour de notre organisation et de ses prestations.

Bien entendu, il n'était pas question de freiner pour autant les services dans leurs propres travaux d'examen, et c'est ainsi qu'AccEnt mais aussi le SAS ou encore le secteur petite enfance du CVAJ ont pu mener des réflexions sur leur avenir avec le plein appui de la direction générale. Cette capacité d'autoréflexion et d'innovation est le cœur de la motivation et de la qualité du travail de nos équipes. Un dernier exemple en date est l'aboutissement du projet pilote concernant les travailleurs sociaux dans les gymnases (TSG), mené par notre ancien directeur Pascal Monney sur mandat de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire, avec l'appui précieux de notre ancien président, Gérard Dyens. Nous pouvons être fiers que le CVAJ accompagne, grâce à son expérience centenaire et à ses compétences démontrées, le développement de telles prestations au bénéfice de la population vaudoise.

Nous ne saurions conclure sans remercier vivement les collaboratrices et collaborateurs du CVAJ, dans tous les secteurs, ainsi que nos mandants, pour leur investissement et leur confiance. Et adresser un salut amical et respectueux aux bénéficiaires de nos prestations et à leurs familles, qui donnent tout son sens à notre action.

Maison de l'enfance de la Vallée de la jeunesse

L'accueil à tout prix par l'aménagement des lieux.

Lorsque l'on entre dans ce lieu chargé d'histoire, on ne peut s'empêcher de lever la tête, admirer les espaces et la belle architecture qui perdure depuis l'expo 64. Avec le temps, notre beau bâtiment fait face à quelques fêlures : fissures, infiltrations d'eau, mouvement du bâtiment en raison du Flon qui passe en dessous. On peut dire que la force que dégage ce lieu inspire les pratiques au sein de la Maison de l'enfance.

En effet, depuis mars 2001, ce sont des valeurs fortes que partagent et véhiculent l'ensemble des professionnels qui s'y investissent :

- Accueillir l'enfant avec ses compétences et favoriser son développement ;
- Écouter les parents et les soutenir dans leurs propres compétences ;
- Reconnaître et mettre en valeur la diversité ;
- Faire confiance, communiquer et valoriser l'esprit d'appartenance des professionnel·le·s à la MDE.

Au fil du temps, on peut se rendre compte que ces valeurs restent bien présentes et continuent de faire battre le cœur de cette belle institution.

Depuis le début, l'offre complète de prévention qui est faite à la Maison de l'enfance (MDE) attire de nombreuses familles pour des raisons diverses et variées.

La spécificité de ce lieu, de par le fait qu'il est accessible à tous directement et sur simple inscription ou même anonymement pour l'Aronde, fait que ce sont des familles de tous horizons et de multiples couches sociales qui se mélangent. Qu'elles soient précarisées ou pas, d'origines multiples ou suisses, les familles sont reconnaissantes de pouvoir avoir accès à ce lieu (pour qui elles sont et comme elles viennent). Un point d'honneur est mis sur le fait d'accueillir l'autre là où il en est, sans critère défini.

Cet accueil passe, entre autres, par le grand soin qui est mis dans l'aménagement des lieux, les espaces intérieurs sont pensés et aménagés pour que les enfants, ainsi que leur famille, puissent y passer des temps de qualité, se sentir en confiance et pour que les parents puissent confier leurs enfants en toute sérénité.

À l'Aronde, on vient passer un peu de temps avec son enfant, on échange avec d'autres parents ou parfois des professionnel·le·s, on observe son enfant jouer, on souffle un peu, on change d'air.

À l'Espace-bébés, on trouve un lieu de ressource, une manière bienveillante d'ap-

prendre à se séparer de son enfant, une écoute attentive, un soutien, des conseils, un relai.

Aux Ateliers, on considère l'enfant comme un citoyen, curieux, capable et compétent qui interagit avec son environnement.

Ainsi à la Maison de l'enfance, et grâce à l'investissement de chacun-e de ses collaborateur·trice·s, ce sont des univers qui se rencontrent chaque jour et qui se mélangent, pour notre plus grande fierté : des différentes cultures, différentes origines, des différents âges, des enfants qui se socialisent, des enfants ordinaires et d'autres, extraordinaires. Des parents qui travaillent, d'autres non, certains sont en recherche d'emploi, d'autres encore souhaitent suivre des cours, certains ont besoin d'une écoute, d'un relai, d'un soutien ou juste, d'un « rien » mais qui fait tout.



La Maison de l'enfance de la Vallée de la jeunesse en chiffres :

A l'accueil enfant-parent de « L'Aronde », lors des **117** accueils, ce sont **937** enfants accompagnés de l'un de leur parent qui ont passé un peu de temps, ce qui représente une moyenne de **14,76** usagers par accueil en 2023.

Cette année, « Les Ateliers » ont accueilli **88** enfants de **29** nationalités différentes et parlant **26** langues différentes. Ils ont également pris soin de **5** enfants à besoins spécifiques tout au long de l'année.

A l'« Espace-bébés », **34** enfants ont été accueillis. Cela représente **34** familles et **22** nationalités différentes.

Centre de vie enfantine de Cour



Le CVE de Cour en chiffres :

En 2023, nous avons commandé **23'358** dîners et **18'377** goûters, soit : **41'735** plats au total.

Depuis août, le CVE de Cour propose **92** places d'accueil à la journée.

160 enfants ont été accueillis.

29 personnes travaillaient en 2023 pour le CVE de Cour, dont **3** personnes en apprentissage et 1 stagiaire.

Je colloque, tu colloques,... Nous colloquons ? Réflexion autour des enjeux de participation dans les réunions professionnelles.

Le verbe « colloquer », néologisme dans le langage courant du personnel éducatif de l'accueil de la petite enfance, renvoie à l'activité de se réunir pour échanger autour des pratiques. Ces colloques prennent des formes différentes, d'une à plusieurs heures, dans la journée ou le soir et de constitution variée (rencontre entre délégué.e.s, équipes ou institution au complet). Cette partie du travail des éducateur·ice·s est reconnue par la loi qui prévoit un pourcentage minimum de « THPE », soit temps de présence hors enfants, pour penser l'accueil des enfants, rencontrer les parents, « réseauter » ou encore aménager l'espace.

Si personne ne remet en question le fond, c'est plutôt la forme routinière des colloques institutionnels (personnel au complet) qui est devenue problématique avec le temps : peu de participation, fatigue du travail tardif ou manque d'intérêt pour les thématiques usuelles pour ne citer que quelques symptômes. Ce constat a plusieurs fois été partagé lors des entretiens de collaboration annuels, ce qui imposait un remaniement des pratiques.

Notre institution, multi-sites, accueille des enfants âgés de 14 semaines à 6 ans, et les équipes ont donc des contextes très différents. L'importance de renforcer le lien, être ressource les uns pour les autres, proposer davantage de convivialité, sortir des sentiers battus et favoriser la participation de chacun·e, toutes ces composantes nous sont apparues comme essentielles à intégrer dans la refonte de ces rencontres. Le traditionnel colloque du soir mensuel animé par la direction a ainsi évolué vers des formats spécifiques intégrant par exemple cette année:

Des soirées d'analyse de pratique où chaque secteur a ainsi ouvert une fenêtre sur sa réalité :

- deux samedis matins « théma » nous ayant permis de mener une réflexion autour de la musique en structure d'accueil ;
- l'intervention d'une conférencière sur l'inclusion des familles au CVE ;
- l'introduction de colloques « liens » traduits en tournoi de ping-pong ou babyfoot, d'une veillée au clair de lune ou encore d'un repas libanais.

Nous retiendrons la convivialité, le sentiment de formats plus adaptés à la réalité du terrain, le fait que l'animation de plusieurs de ces colloques a été menée par des membres du personnel éducatif et enfin, une meilleure proximité malgré des expériences et des contextes de travail bien différents.

Institution pour l'enfance de Marterrey

**Samedi 3 juin 2023, une demi-journée thématique qui commence par...
« Vous pouvez déposer votre natel dans ce panier pour profiter de ce moment d'échange en étant connectés avec les personnes autour de VOUS... »**

Nous avons souhaité vous présenter ici le fruit d'une demi-journée organisée par un groupe de professionnel·le·s de l'enfance de l'IPE de Marterrey, axée sur la sensibilisation des familles à l'impact des écrans sur la vie des enfants. L'objectif était de proposer un moment extraordinaire de rencontre, de partage et d'échange entre les parents et les éducateur·trice·s. L'atelier mettait en avant le rôle des écrans en tant qu'outil plutôt qu'une activité en soi.

La demi-journée avait plusieurs objectifs, notamment créer des liens entre les parents, sensibiliser sur le thème des écrans, fournir des connaissances et des outils pour accompagner les enfants au quotidien, et déculpabiliser les parents face à l'utilisation des écrans. Une solution de garde a été proposée pour assurer l'accessibilité à toutes les familles.

Nous avons choisi d'innover autour de cette activité en interviewant les familles participantes après notre événement. C'est la première fois que nous consacrons des ressources dans ce sens. Il nous paraissait intéressant de saisir cette occasion pour renforcer le lien avec les familles en prenant un temps privilégié ensemble. Les retours des participants furent dans l'ensemble positifs, soulignant l'importance des échanges, des conseils bienveillants, et la découverte de nouvelles perspectives. Les parents ont déclaré avoir appris des choses concrètes sur l'influence des écrans, et certains ont modifié leurs habitudes à la suite de cette expérience. En fin de compte, les participants ont apprécié l'opportunité d'échanger avec d'autres familles et ont exprimé le souhait de participer à d'autres rencontres sur des thèmes variés à l'avenir.

Parent de A.

«C'était un très bon moment. Je suis venue en ayant des questions et j'ai pu avoir des réponses avec des solutions réalisables. C'était très riche car j'ai pu apprendre et parler en français avec les autres parents présents. J'ai appris plusieurs choses, comme les adultes donnent l'exemple aux enfants. S'ils font quelque chose, les enfants vont vouloir le reproduire. Du coup, j'ai expliqué à mon mari et maintenant nous ne regardons

plus la télévision tant que les enfants ne sont pas couchés. Je ne savais pas non plus que le bruit de la télévision pouvait déranger ou que cela pouvait avoir un impact sur les enfants, même s'ils ne la regardent pas.

Suite à cette demi-journée, j'ai commencé à parler du thème des écrans avec des amis et des voisins».



L'IPE de Marterey en chiffres :

- 41 places d'accueil de jour
- 18 places pour les familles du quartier de Marterey, Réseau-L
- 15 places pour des familles bénéficiant du revenu d'insertion (RI) suivant des mesures d'insertion socioprofessionnelle
- 7 places entreprises, pour les enfants des employés du Tribunal fédéral et de Frontiers Media SA
- 1 place sous forme de 10 demi-journées, pour les familles participant aux prestations de la CIFEA (Communauté d'intérêt pour la formation des adultes) offertes par la Ville de Lausanne
- 83 enfants accueillis
- 13 nationalités
- 2'610,5 heures d'ouverture

L'AMIFA Accueil en Milieu FAMILIAL



L'AMIFA en chiffres :

68 AMF employées
257 places d'accueil dans les familles
38 841 heures de travail des AMF facturées
18 enfants accueillis en matinée et 14 en après-midi (moyenne)
90 personnes par jour qui passent dans les locaux (moyenne)

Mutualisation et partages

65 Accueillantes en Milieu Familial (AMF) sont actuellement employées à l'AMIFA. Nombreuses d'entre elles sont dotées de ressources et de compétences qui méritent indéniablement d'être mises en lumière. 2023 a été l'occasion d'initier un nouveau projet participatif, pour lequel une annonce leur a été faite afin de proposer un partage de compétences. C'est ainsi que deux AMF ont répondu favorablement à cet appel.

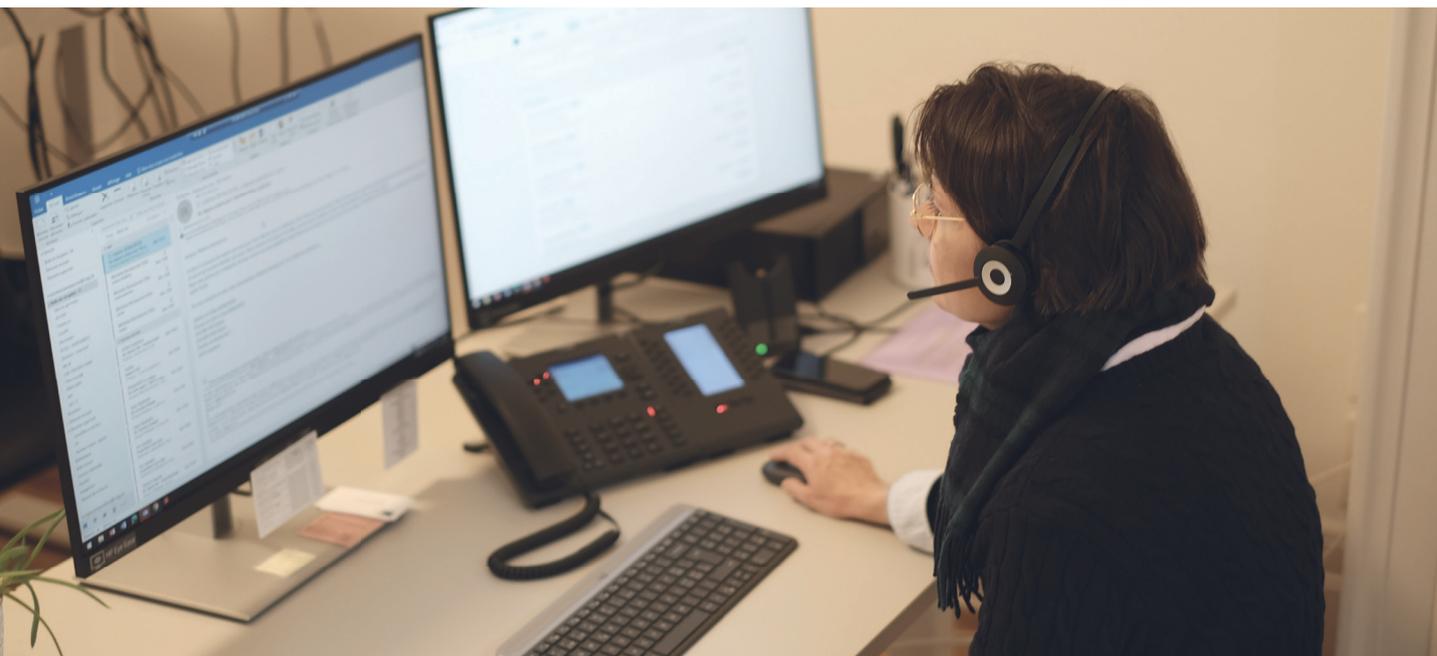
Un premier atelier a pu être organisé, dans le cadre de la formation continue des AMF. Mme Emilia Fernandes, accueillante depuis 2008, après avoir suivi les cours dispensés à l'AMIFA sur les Premiers Signes - outil de soutien au développement du langage chez les enfants - a décidé de poursuivre la formation dans le but d'obtenir une attestation. Elle dispose aujourd'hui d'une expérience suffisamment importante qu'elle a pu partager avec ses collègues en animant 4 ateliers facultatifs, proposés aux AMF intéressées. Ce sont 23 AMF qui ont pu bénéficier de ses nouveaux acquis, ainsi que de son expérience.

Mme Gracieuse Séné, accueillante depuis 1992 a proposé à ses collègues des ateliers créatifs. Elle a souhaité organiser des matinées au cours desquelles ses collègues ont pu partager du temps autour de la découverte de plusieurs techniques à base de matériel de récupération ou d'objets du quotidien.

Elle témoigne : *«J'ai apprécié le partage d'expériences et d'idées. Les autres collègues ont eu l'occasion d'apprendre mais également de partager leurs connaissances. Nous avons constaté que nous avons toutes de belles idées et que nous apprenons toujours quelque chose de nouveau».*

Ces différentes approches contribuent notamment à favoriser d'une part l'inclusion des enfants accueillis, d'autre part la collaboration et la solidarité entre collègues AMF. De plus, ces expériences ont permis à l'AMIFA de valoriser les compétences et la mutualisation des savoirs. Cette innovation s'inscrit dans la volonté de renforcer l'appartenance à l'institution et soutenir l'activité de l'accueil familial de jour.

Service d'aide à la scolarité



Le SAS en chiffres :

2662 dossiers d'appuis scolaires – 1354 filles et 1308 garçons
88,3% des appuis organisés pour des élèves de la scolarité obligatoire et
7,9% pour des gymnasien·ne·s
1250 répétiteur·trice·s soit 1,9% de plus que l'année précédente
Des appuis ont été organisés dans 193 communes vaudoises sur 300 (64,3%)
55,6% des appuis ont été entièrement financés par des services publics et des
fondations privées (+1,2% par rapport à l'année précédente)



Le Service d'aide à la scolarité (SAS) a relevé cette année encore de nombreux défis. Outre l'arrivée d'une nouvelle directrice durant l'été, l'année 2023 marque le début d'une ère novatrice pour le service puisqu'une application métier a été mise en fonction au moment de la rentrée scolaire. Développée sur mesure pour répondre aux besoins du service, cette application web se traduit déjà par des gains d'efficacité significatifs puisque, malgré une équipe en sous-effectif au moment de la rentrée, elle a permis l'organisation de 1'100 appuis entre fin août et mi-octobre. Les personnes qui souhaitent obtenir un appui et celles qui proposent leurs services en tant que répétiteur·trice créent désormais leur compte en ligne. Cette application offre un meilleur aperçu des dossiers des élèves en attente d'un appui et une lecture facilitée des profils des répétiteur·trice·s. Par ailleurs, elle permet d'augmenter le nombre d'appuis organisés tout en maintenant des prestations de qualité : offrir aux familles une écoute individualisée, veiller à mettre en place un soutien scolaire répondant aux besoins spécifiques de l'élève ou du jeune en formation et garantir au répétiteur/à la répétitrice des conditions favorables pour concilier leurs activités. En effet, c'est la rencontre et la satisfaction des intérêts des différentes parties prenantes qui garantit la pérennité de l'accompagnement de l'élève durant l'année scolaire.

Les changements dans le processus d'organisation des appuis ont nécessité de revoir les procédures de travail. Dans ce contexte, l'équipe du SAS a su faire preuve de résilience. Avec l'amélioration du traitement des dossiers et l'automatisation de certaines tâches, de nouveaux projets pourront voir le jour offrant des perspectives réjouissantes pour l'avenir du service !

Enfin, nous avons mis l'accent sur une information aux jeunes répétiteur·trice·s sur les enjeux liés à un premier emploi. Car travailler, c'est entrer dans le monde professionnel, c'est interagir avec un premier employeur, mais c'est aussi commencer à penser à sa propre fiscalité. Aborder le sujet des impôts, des charges sociales, ou nous mettre à leur disposition en cas de soucis avec leur employeur, c'est pour le SAS une autre facette de sa mission, avec les jeunes et pour les jeunes !

Jaiunprojet.ch

Une soirée inédite pour les jeunes du canton de Vaud

Parti du constat que la crise du Covid avait eu un impact sur l'engagement des jeunes – avec une tendance au ralentissement – le service jaiunprojet.ch a eu l'idée d'organiser une soirée. Une première ! Le but : donner envie aux jeunes de lancer leur propre projet bénévole. Fin septembre 2023, l'événement « Booste ton projet » a ainsi rassemblé à Lausanne une quarantaine de jeunes de tout le canton de Vaud.

Au menu de la soirée : un burger, un spectacle d'improvisation grâce à la présence de La LIG (Ligue d'improvisation de la Galicienne), des cadeaux, mais aussi et surtout un quiz à travers lequel les jeunes ont pu glaner de nombreuses informations. S'inspirant de la formule du « Dîner quizz » qui lui est chère, jaiunprojet.ch a ici adapté le concept habituellement proposé aux communes pour leur fameuse soirée des 18 ans. Via le quiz, les jeunes présents ont pu apprendre tout en s'amusant. « Comment rechercher des fonds pour organiser un événement ? » « Que peut m'apporter le fait de monter un projet bénévole ? » ou encore « Qu'est-ce qu'un conseil/parlement des jeunes ? » Autant de questions qui ont rythmé cette soirée festive, rendue possible notamment grâce au soutien financier de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ) du canton de Vaud et de Kebab Plus, que nous tenons ici à remercier.

Petit plus non négligeable : de jeunes experts de projets (précédemment accompagnés par jaiunprojet.ch) ont pu témoigner de leur expérience et apporter leur éclairage dans le domaine de la gestion de projet. Ils ont par ailleurs offert bénévolement leurs précieux conseils aux promotrices du service jaiunprojet.ch, qui avaient sollicité leur avis sur l'organisation de cet événement dédié aux jeunes. Nous les remercions ici chaleureusement pour leur engagement.

Jusqu'alors, jaiunprojet.ch s'était essentiellement fait connaître à l'aide du bouche à oreille, ainsi que du réseau professionnel de la jeunesse. Il nous tenait à cœur d'atteindre un nouveau public, inconnu jusqu'alors, tout en développant parallèlement la présence du service sur certains réseaux sociaux. Jaiunprojet.ch se veut en effet ouvert à toute personne âgée entre 13 et 25 ans et habitant le canton de Vaud, et ce gratuitement.

Les promotrices de jaiunprojet.ch offrent en outre leurs conseils aux communes désireuses de mettre en place des démarches participatives impliquant des jeunes ou soucieuses de développer des actions en faveur de ces derniers.



Jaiunprojet.ch en chiffres :

75 : total de projets extrascolaires suivis par jaiunprojet.ch dans le canton de Vaud

Dont :

58* projets portés par des jeunes (13-25 ans)

17 projets portés par des communes

* dont 24 ayant obtenu une aide financière de la part de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)

AccEnt



AccEnt en chiffres :

1188 nombre total des bénéficiaires suivis entre 2022-2023

413 nouvelles inscriptions

292 bénéficiaires qui ont réussi leurs examens (soit 85%)

176 bénéficiaires qui ont interrompu leur formation (soit 15%)

L'année 2023 a été une année de transition pour la mesure AccEnt. Marquée par des changements au niveau de sa structure (entrée en fonction d'un responsable pédagogique et de la nouvelle directrice), la mesure a néanmoins consolidé plusieurs de ses activités.

Mobilisation des apprenti·e·s

Fort·e·s d'un accompagnement individuel qui se déploie sur 4 axes (professionnel, scolaire, social et personnel), les intervenant·e·s AccEnt ont à cœur de pratiquer le sur-mesure.

S'est manifesté, par exemple, le besoin de soutenir les apprenti·e·s pour conceptualiser et rédiger le TPA (travail personnel d'approfondissement), pierre d'achoppement pour beaucoup de jeunes à la fin de leur formation duale.

Un groupe de travail s'est constitué et a abouti à la création d'un atelier pratique permettant aux intervenant·e·s de reprendre les fondamentaux du TPA avec de petits groupes d'apprenti·e·s.

L'avantage est double pour l'apprenti·e : apaiser ses inquiétudes et passer à l'action afin de surmonter un éventuel blocage, tout en bénéficiant des apports des autres participant·e·s.

Depuis, d'autres ateliers collectifs ont été mis en place (gestion du stress, stratégies d'apprentissage) toujours dans l'idée d'offrir à qui en a besoin des ressources concrètes et de favoriser le partage d'expériences entre pairs.

Virage numérique

Les besoins techniques de la mesure, qui compte 82 collaborateur·trice·s, évoluent eux aussi. La récente mise en place d'un logiciel de Gestion Électronique de Documents propose une plateforme centralisée et conviviale qui permet de stocker, rechercher et échanger efficacement les documents nécessaires aux opérations quotidiennes du personnel.

Cette nouveauté témoigne du besoin accru d'outils collaboratifs et de partage pour cette mesure qui puise sa force dans les spécificités de 5 antennes régionales.

Le déploiement, qui a demandé de nombreux ajustements techniques, vérifiés par un groupe de testeur·trice·s engagé·e·s et méticuleux·ses, est maintenant terminé et la mise en production devrait se faire dès le début de 2024.

Pratique réflexive

Le projet institutionnel AccEnt 2023, vaste groupe de travail (GT) initié au printemps 2022, poursuit sa mission de révision du travail prescrit, dans l'objectif de clarifier le modèle d'intervention commun et de laisser ensuite à chaque antenne sa marge de créativité.

Les antennes sont de puissantes entités, disposant d'un fort ancrage local et portées par des responsables investi·e·s et des professionnel·le·s expert·e·s de leur champ d'intervention et connecté·e·s au réseau régional.

Le projet vise un renforcement de ces entités, en les encourageant à réfléchir et créer, à s'organiser de manière plus autonome, non sans avoir au préalable redéfini le cadre, les valeurs et les principes communs à tou·te·s. La mise en œuvre du concept institutionnel qui émergera de ce GT est prévue pour l'automne 2024.

Tremplin vers la vie active



Tremplin vers la vie active en chiffres :

209 interventions d'une demi-journée (3 périodes)
2460 apprenti-e,s ont bénéficié des prestations des formateur-trice-s du CVAJ

Les interventions se sont déroulées au sein de 15 écoles professionnelles du canton :

140 ont eu lieu dans des classes d'apprenti-e-s (CFC)

43 auprès de jeunes en AFP

26 en préapprentissage

Tremplin vers la vie active, c'est aussi un service individuel après le cours, gratuit et confidentiel, pour tous les jeunes qui le souhaitent :
90 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement individuel en 2022-2023.



Le cours Tremplin vers la vie active propose aux jeunes en fin de formation d'obtenir des informations utiles, des conseils pratiques et une aide adaptée à la recherche de leur premier emploi. Les apprenti·e·s terminant leur formation pour un Certificat fédéral de capacité (CFC) représentent la majorité de notre public (67 % des 209 formations données au total durant cette année). À côté, nous intervenons également auprès de jeunes en formation pour une Attestation de formation professionnelle (AFP) (21 % des formations). Ces participant·e·s disposent, pour des raisons diverses, de moins de connaissances scolaires. Un troisième public est formé par les préapprenti·e·s (12 % des formations). Engagé·e·s depuis peu dans leur formation professionnelle, leur besoin immédiat est de rechercher non pas un premier emploi, mais une place d'apprentissage.

Ces deux derniers publics correspondent particulièrement bien au travail d'inclusion des jeunes nécessitant une aide particulière, que mène le CVAJ. Pour mieux toucher ce public fragilisé, nous avons créé des outils et supports pédagogiques adaptés et novateurs, mis à jour en continu, qui favorisent leur participation et l'accès à la formation. Un cahier pour le bilan de compétences spécifique permet, par exemple, la mise en valeur de leurs expériences de vie. Leur parcours parfois chaotique se transforme ainsi en une source de compétences valorisantes et précieuses pour réussir sa recherche d'emploi.

Tremplin vers la vie active est composé de trois modules (bilan et projet professionnel, offre d'emploi, et entretien d'embauche) ainsi que d'une possibilité de suivi individuel et gratuit après le cours. Une équipe de formateur·trice·s ayant une solide expérience des ressources humaines en entreprise et en techniques de recherche d'emploi partagent et transmettent leur expérience et leur parcours et permettent aux apprenti·e·s de faire des liens entre leurs compétences (savoir – savoir-faire et savoir-être) et les exigences du marché de l'emploi. La formation apporte un atout supplémentaire aux jeunes qui cherchent leur premier poste quelques mois après. Les enseignant·e·s sont partie prenante de cette précieuse démarche et nous les remercions chaleureusement pour leur riche collaboration !

Services transversaux et informations financières



Direction générale du CVAJ

Après une année marquée par la célébration du centenaire de l'association, 2023 a été un exercice rempli de défis tant pour les services délivrant des prestations aux différents publics de l'association CVAJ, que pour la Direction générale du CVAJ.

Celle-ci s'est concentrée sur les projets suivants :

- Renforcer les bases institutionnelles en démontrant le besoin de consolider sa direction générale (DG) notamment dans les domaines financiers et de communication. Cette démarche s'est concrétisée en décembre 2022 par l'engagement d'une directrice du domaine Finances qui a rejoint l'équipe de la DG.
- Structurer et répartir les domaines de pilotage au sein de la DG entre ses trois membres :
 - Stratégie, conduite de projet et management,
 - Domaines des Ressources Humaines et des opérations,
 - Domaine Finances.
- Être en capacité de répondre à une révision ordinaire et développer un système de contrôle interne.
- Recruter quatre nouvelles directions de service, pour l'IPE de Marterey et la Maison de l'enfance de la Vallée de la jeunesse, mais aussi pour la mesure AccEnt et pour le Service d'aide à la scolarité (SAS).
- Poursuivre activement la réflexion stratégique pilotée par le comité de l'association et conduite par un cabinet externe.
- Répondre à des sollicitations de nouveaux projets des différents partenaires publics.
- Poursuivre le projet-pilote Travailleurs sociaux en gymnases géré sous mandat par M. Monney, en partenariat avec la DGEP, projet-pilote s'étant terminé en décembre 2023.

Services transversaux du CVAJ

Les fonds supplémentaires obtenus de nos différents mandats nous ont notamment permis de renforcer la direction générale par l'engagement d'une personne dédiée spécifiquement au domaine Finances. Toutefois, ce projet n'est pas le seul axe sur lequel nous avons travaillé ; en effet, les fonds obtenus nous ont également permis de renforcer l'administration générale en termes de soutien RH et d'assistantat à la direction générale.

Ces renforts ont été d'autant plus nécessaires que l'association du CVAJ a été soumise à un contrôle ordinaire des comptes, entraînant la mise sur pied d'un système de contrôle interne. Un grand et sincère Merci à nos partenaires institutionnels, sans qui nous ne pourrions offrir nos services à la population vaudoise.

Au niveau informatique, nous avons consolidé notre collaboration avec un prestataire externe responsable du support, l'entreprise NCT, qui répond pleinement au besoin de notre institution. L'année 2023 a également permis la poursuite du chantier relatif à la mise en place d'un système de gestion documentaire, avec l'acquisition de l'outil *Doc. Series*.

Au niveau du service d'aide à la scolarité (SAS) et grâce notamment à la confiance témoignée par nos partenaires privés, la rentrée 2023 a vu la mise en place et l'utilisation de l'application informatique SASAPP, facilitant l'inscription et la mise en relation des parties prenantes de la prestation.

Au niveau de sa gestion des ressources humaines, le CVAJ voit une partie de son personnel atteindre l'âge de la retraite et a dû faire face à des départs qui ont nécessité de repourvoir des postes à différents niveaux et dans divers secteurs. En outre, une démarche de révision du contenu des statuts de la représentation du personnel (RP) a été lancée afin que cet organe puisse répondre plus précisément aux buts fixés et attendus par le comité de l'association. Ce travail est en voie de finalisation. Enfin, l'association travaille au développement de mesures d'encouragement à la mobilité douce au sein de ses activités. Ce projet est porté à la fois par la RP, par les cadres et par le comité, et les démarches de réflexion sont actuellement en cours afin d'arriver à une proposition qui prenne en compte l'ensemble des besoins de l'association.

Au niveau de la comptabilité et des finances, les comptes 2023 ont été bouclés de manière conforme au code des obligations. D'importantes démarches ont été entreprises afin de maîtriser le suivi du budget pour chaque mesure, et de clarifier les responsabilités de chacun. Des rencontres ont été organisées avec nos mandants afin de renforcer la communication et de définir le processus décisionnel en cas de dépenses imprévues. Un système de suivi a été mis en place afin de centraliser toutes les communications avec nos mandants concernant l'exercice en cours.

En ce qui concerne le système de contrôle interne, un inventaire des risques a été préparé et soumis à la vérification de l'organe de révision. Un tableau de ségrégation des tâches comptables et administratives a été développé pour chaque pôle administratif, afin de maîtriser les risques liés au traitement des informations RH et comptables. Enfin, les accès bancaires font désormais l'objet d'une révision régulière, qui permet un contrôle à quatre yeux et une maîtrise des risques liés aux paiements.

Enfin, le comité de l'association a décidé de changer d'organe de révision pour l'exercice 2023, ce qui permettra d'apporter un regard neuf sur la tenue des comptes et les risques liés à notre activité. Le choix du comité s'est porté sur la fiduciaire BfB Fidam révision SA sise à Yverdon-les-Bains, qui possède une grande expertise des institutions sociales et sera à même de nous accompagner dans le perfectionnement de nos processus et dans la finalisation de notre système de contrôle interne. Nous tenons à remercier la fiduciaire Mugny qui nous a accompagné durant de nombreuses années, et particulièrement Mme Favre pour son dévouement et l'immense travail accompli pour le CVAJ.

Recherche de fonds

Le CVAJ a démarré en 2021 un processus de recherche de fonds nous permettant de mener à bien certains projets pilotes qui n'étaient pas pris en charge par nos mandants habituels. Parmi ces projets, on peut citer le financement d'appuis à destination de populations précaires qui n'ont pas ou peu d'accès à l'aide sociale, mais également l'organisation de formations supplémentaires par la mesure « Tremplin vers la Vie Active » et d'un accompagnement à

la parentalité au domicile des parents issus de milieux fragilisés ou précaires.

La collaboration avec les fondations privées a été formalisée à l'aide de conventions, nous permettant de mieux planifier l'apport des fonds et de pérenniser la relation.

Un monitoring des fonds a été mis en place, afin de suivre l'utilisation des fonds sur la période prévue et de fournir à nos donateurs un reporting approprié et disposant tant d'un contenu qualitatif que d'informations statistiques et quantitatives.

En tant que compléments au précieux soutien de nos partenaires institutionnels, ces fonds privés permettent au CVAJ de rester un acteur innovant dans le secteur de l'Enfance, en répondant à des besoins non encore pris en charge par les institutions publiques et parapubliques.

Nous remercions chaleureusement nos donateurs, et nous réjouissons de pouvoir compter sur leur soutien dans les années à venir.

Composition du comité et de la direction du CVAJ



Pour le comité:

Axel Marion*, président du CVAJ

Claire Attinger*, vice présidente, déléguée à la politique familiale de la Ville de Lausanne, députée

Anne Baehler-Bech, présidente du CSP-Vaud, députée

Muriel Débaz, directrice du Bureau lausannois pour la famille (BLF)

Frédérique Lafuente, collaboratrice de l'Unité de Conseil et d'Appui en management et organisation du canton de Vaud (UCA)

Patricia de Meyer, enseignante à l'HETSL en droit de la protection des mineurs

Gérad Dyens, ancien chef de service des écoles secondaires de la Ville de Lausanne

Blaise Longchamp, directeur adjoint du Repuis

Louis Staffoni, directeur du COFOP

Membre jusqu'en décembre 2023, Julie Buclin, enseignante au Centre d'enseignement professionnel de Morges (CEPM), Gwendoline Egger Rochat, greffière au Tribunal cantonal

*Membre de la Présidence

Pour la Direction générale :

Julie Boly, directrice du domaine Finances

Frédéric Ermini, directeur du domaine RH et Opérations

Marc Gillet, directeur général

Collaborations et intérêts extérieurs

Par leurs intérêts et projets communs, le CVAJ est en relation constante avec différentes associations ou partenaires engagés pour et auprès des jeunes de notre canton. Ces relations essentielles à une bonne compréhension des enjeux liés à l'aide à la jeunesse, nous permettent également d'enrichir nos pratiques et renforcent notre capacité à innover, notamment par la mutualisation de nos ressources et de nos réseaux. Nous remercions en particulier la Chambre Consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), la Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de Jour (CIAFJ), Partenaires Enfance et Pédagogie (PEP), l'association Mobicet, le Groupe de Liaison des Activités de Jeunesse du canton de Vaud (GLAJ-Vaud) ainsi que la Chambre Consultative de la Jeunesse (CCJ).

Comptes et bilan

Consolidation des bilans au 31 décembre 2023

	2023	2022
	Actifs	Actifs
Actifs circulants		
Liquidités	2'077'845	2'253'041
Débiteurs divers	561'553	527'425
Actifs transitoires	420'784	376'050
Excédent de charge 2019	1'890	1'890
Excédent de charge 2022	66	206'856
Excédent de charge 2023	172'006	0
Actifs immobilisés		
Transformation	56'642	63'722
Mobilier	9'352	2
Titres et autres immobilisations financières	216'289	216'472
Totaux	3'516'426	3'645'458
	Passifs	Passifs
Capitaux étrangers		
Céanciers divers	604'022	512'512
Passifs transitoires	572'963	250'335
Avance pour l'exercice en cours	0	0
Provisions	879'513	544'354
Couverture prêt parts sociales	38'700	38'700
Réserves affectées	270'534	188'105
Fonds de résultats	715'063	1'299'086
Excédent de produit 2018	2'207	2'207
Excédent de produit 2021	9'631	26'984
Excédent de produit 2022	0	636'070
Excédent de produit 2023	259'969	0
Capitaux propres		
Capital de l'association	100	100
Réserves libres	163'726	147'005
Totaux	3'516'426	3'645'458

Consolidation des comptes	2023	2022
Produits		
Produits directs des activités	4'733'427	4'662'285
Autres recettes, divers, produits exceptionnels	85'703	96'144
Subventions		
Subvention DFAS	12'500	0
Subvention DGEP	240'968	200'000
Subvention DIRIS	9'940'540	10'382'951
Subvention DGEJ	361'558	355'000
DGEJ chambre consultative	450	350
DGEJ commission d'intégration précoce	83'202	53'806
Subvention EVAM	205'737	200'984
Subvention AI Vaud	2'670	15'008
Subvention FAJE	1'689'902	1'393'033
Subvention FAJE aide au démarrage	0	24'750
Subvention FAJE personnel en formation	8'230	11'625
Subvention FAJE CCCT	0	20'000
Subvention DGEP projet TSG	13'717	18'454
Subvention DGCS investissement	0	70'802
Subvention Ville de Lausanne SAJE	5'524'071	5'142'057
Subvention Ville de Lausanne SEPS	75'000	75'000
Subvention Ville de Lausanne SSL	30'000	30'000
Subvention Ville de Lausanne en nature	254'883	158'000
Subvention des communes (v/autres contrib.)	44'250	43'050
FAJE réduction 20%	61'365	56'737
FAJE - projet TOTEM	17'500	12'500
Autres subventions	62'456	24'531
Autres contributions	163'317	199'627
Total des produits d'exploitation	23'611'446	23'246'694

Consolidation des comptes	2023	2022
Charges		
Salaires du personnel encadrant	12'264'842	12'102'779
Salaires du personnel direction & administration	2'462'138	2'261'458
Salaires du personnel économat & serv. maison	446'612	426'409
Charges sociales	3'157'741	3'151'224
Autres frais du personnel	836'132	776'521
Honoraires et personnel temporaire	2'095'608	2'163'317
Entretien/répar. immeubles, mobilier, machines, vhcs et acquisition	646'827	312'239
Loyers et charges	1'283'977	1'170'217
Frais financiers	3'753	11'019
Amortissements travaux	10'197	7'080
Eau et énergie	24'515	20'129
Frais directs des activités	65'615	70'419
Frais de bureau et d'administration	150'999	169'902
Autres charges d'exploitation	56'711	75'138
Total des charges d'exploitation	23'505'666	22'717'851
Résultat d'exploitation	105'780	528'842
Charges et produits hors exploitation		
Charges	-1'366'629	-609'674
Produits	721'982	1'031'135
Attributions diverses	-580'554	-742'850
Utilisations diverses	1'204'486	220'760
Dons divers	259'629	88'268
Affectations des dons	-256'730	-87'268
Total des charges & produits hors exploitation	-17'816	-99'629
Résultat de l'exercice	87'963	429'214

Impressum

Rédaction : Frédéric Ermini, Julie Ayari, Fatima Magalhaes,
Valérie Canepa, Matthieu Bailat, Magalie Simeone,
Marie Bertholet, Anna Mrazek, Francine Kalume-Eymann,
Corinne Dettwiler, Nicolas Wüthrich, Marc Gillet, Axel Marion

Coordination : Marc Gillet, Carmine Cioffi

Photos & réalisation graphique: Carmine Cioffi

Correction: Francine Eimann

Août 2024



Siège de l'association:
Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ)
Ch. de Pré-Fleuri 6
1006 Lausanne